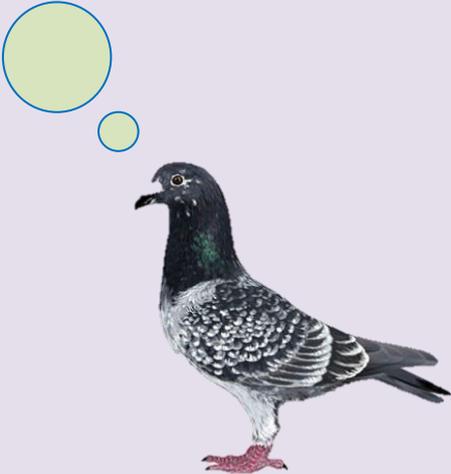




2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison des pigeonneaux est lancée. Quatre mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent toujours leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. De ce fait, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

Bonne saison à tous !

Dossier 12 : samedi 8 juin

Le décor : six lâchers effectués

Noyon-Morlincourt	nuageux, larges éclaircies, bonne visibilité, sud-ouest assez fort	Oost-Vlaanderen	10:15
Noyon-Morlincourt		Renouveau	10:25
Noyon-Morlincourt		Ath, Lessines	10:35
Noyon-Morlincourt		L'Ouest	10:45
Noyon-Morlincourt		Tournaisis	10:55
Noyon-Morlincourt		Dottignies	11:05

PETITE VITESSE : NOYON

- *Lâcher : 10h55.*

Un premier lâcher tournaisien

Deux composantes classifiant par trois définissent un premier lâcher tournaisien de petite vitesse : d'une part, l'« Entente des VI » et, d'autre part, le « Groupement de Tournai ».

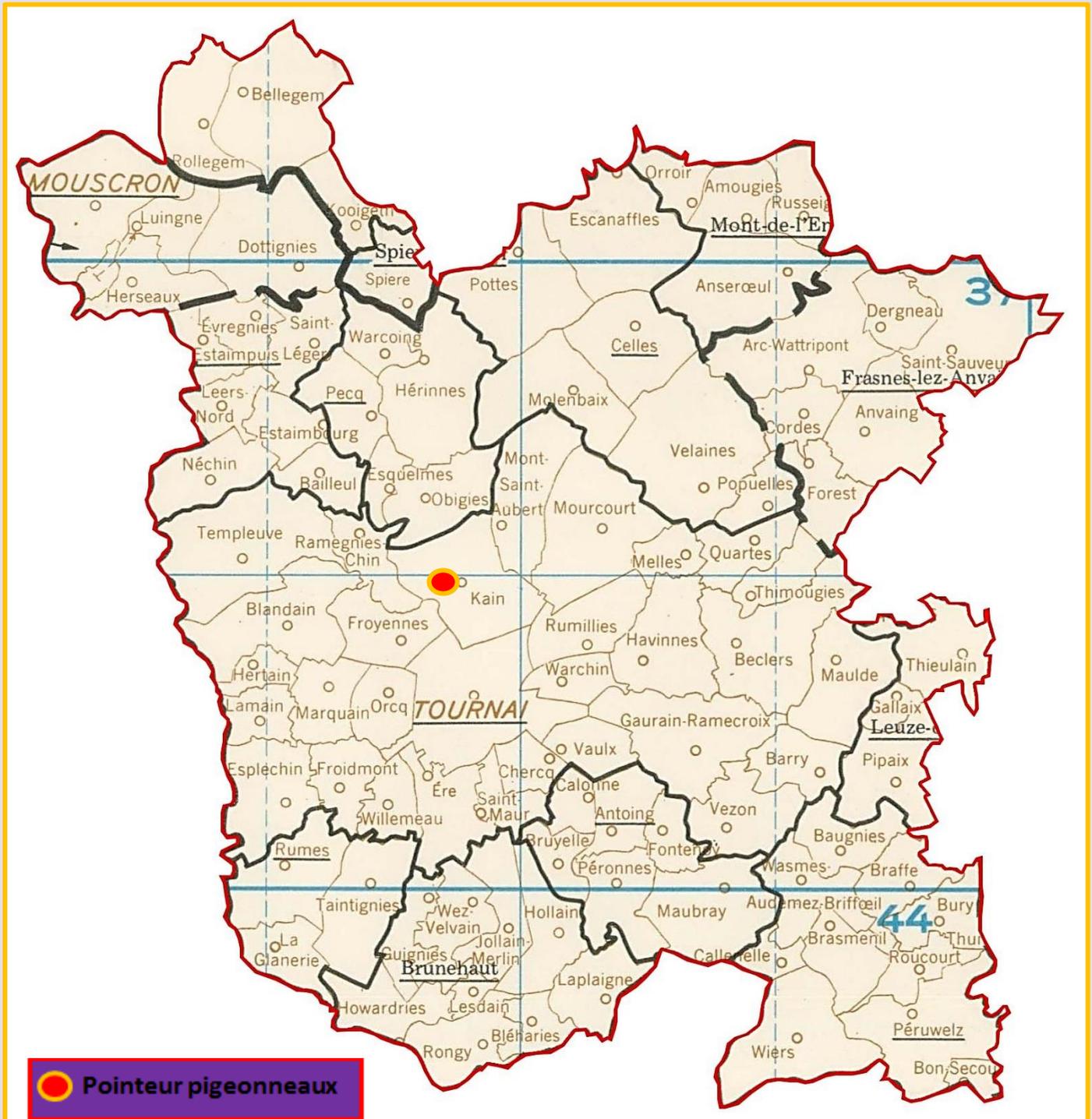
Les lettres A et B attribuées respectivement à l'« Entente des VI » et au « Groupement de Tournai » permettent d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles peuvent être remplacées par un chiffre en cas de récurrence dans le classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire :

- *érosion de contingent (- 210 pigeons)*
- *avantage à Tournai*
- *écart marqué entre les deux clôtures*
- *le pointeur : Michel Dubois, de Kain .*



Localisation du pointeur

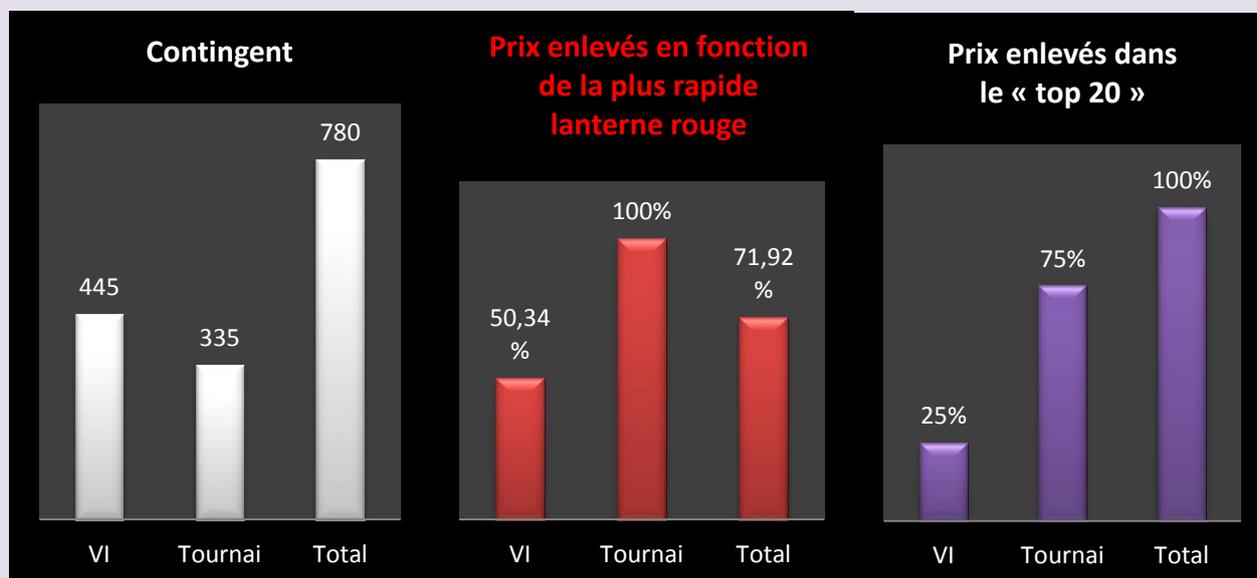


Jeunes : 780.

1 Dubois Michel, Kain (B-24), 120.978 km, 1857.39. **2 Goemaere José & Gustave, Havinnes** (B-45), 120.751 km, 1855.80. **3 Goemaere José & Gustave (2), 1855.32.** **4 Goemaere José & Gustave (3), 1852.95.** **5 Goemaere José & Gustave (4), 1851.06.** **6 Maroy Christophe, Pottes** (B-34), 131.951 km, 1848.61. **7 Maroy Christophe (2), 1848.18.** **8 Maroy Christophe (3),**

1847.30. 9 Dierickx Luc, Mont-Saint-Aubert (B-23), 125.208 km, 1843.55. 10 Dierickx Luc (2), 1842.64. 11 Vangyseghem Claude, Hollain (A-24), 112.634 km, 1836.42. 12 Bataille-Gheis, Tournai (B-103), 119.970 km, 1835.80. 13 Vangyseghem Claude (2), 1835.42. 14 Bataille-Gheis (2), 1835.33. 15 Maroy Christophe (4), 1835.32. 16 Francois-Mahieu, Laplaigne (A-11), 111.797 km, 1834.64. 17 Vangyseghem Claude (3), 1834.43. 18 Pipers Yvon, Tournai (B-24), 118.028 km, 1834.15. 19 Cromelinck Ste, Rongy (A-8), 107.786 km, 1834.13. 20 Lefebvre Luc, Celles (B-13), 129.598 km, 1833.9340...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
VI	445	1435.70	75	50,34	5	25
Tournai	335	1590.41	112	100	15	75
Total	780		187	71,92	20	100



PETITE VITESSE : NOYON

- **Lâcher : 11h05.**

Un second lâcher tournaisien

Dottignies-Néchin dispose d'un lâcher à lui seul en petite vitesse.

Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. Des statistiques ne peuvent pas être tenues

Une analyse sommaire :

- *un contingent en nette régression*
- *la palme à Jean-Paul Bateur, Estaimbourg .*



Jeunes : 291.

1 Bateur Jean-Paul, Estaimbourg (39), 125.973 km, 1880.19. 2 Willen Philippe, Pottes (3), 131.470 km, 1871.45. 3 Bateur Jean-Paul (2), 1859.38. 4 Bateur Jean-Paul (3), 1858.00. 5 Bateur Jean-Paul (4), 1856.63. 6 Bateur Jean-Paul (5), 1856.18. 7 Bateur Jean-Paul (6), 1855.72. Bateur Jean-Paul (7), 1854.81. 9 Bateur Jean-Paul (8), 1854.36. 10 Bateur Jean-Paul (9), 1853.90...

Lanterne rouge (par 3) : 1608.60.

PETITE VITESSE : NOYON

- ***Lâcher : 10h35.***

Un premier lâcher athois

L'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux. « Coulon Futé » les délivrera en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

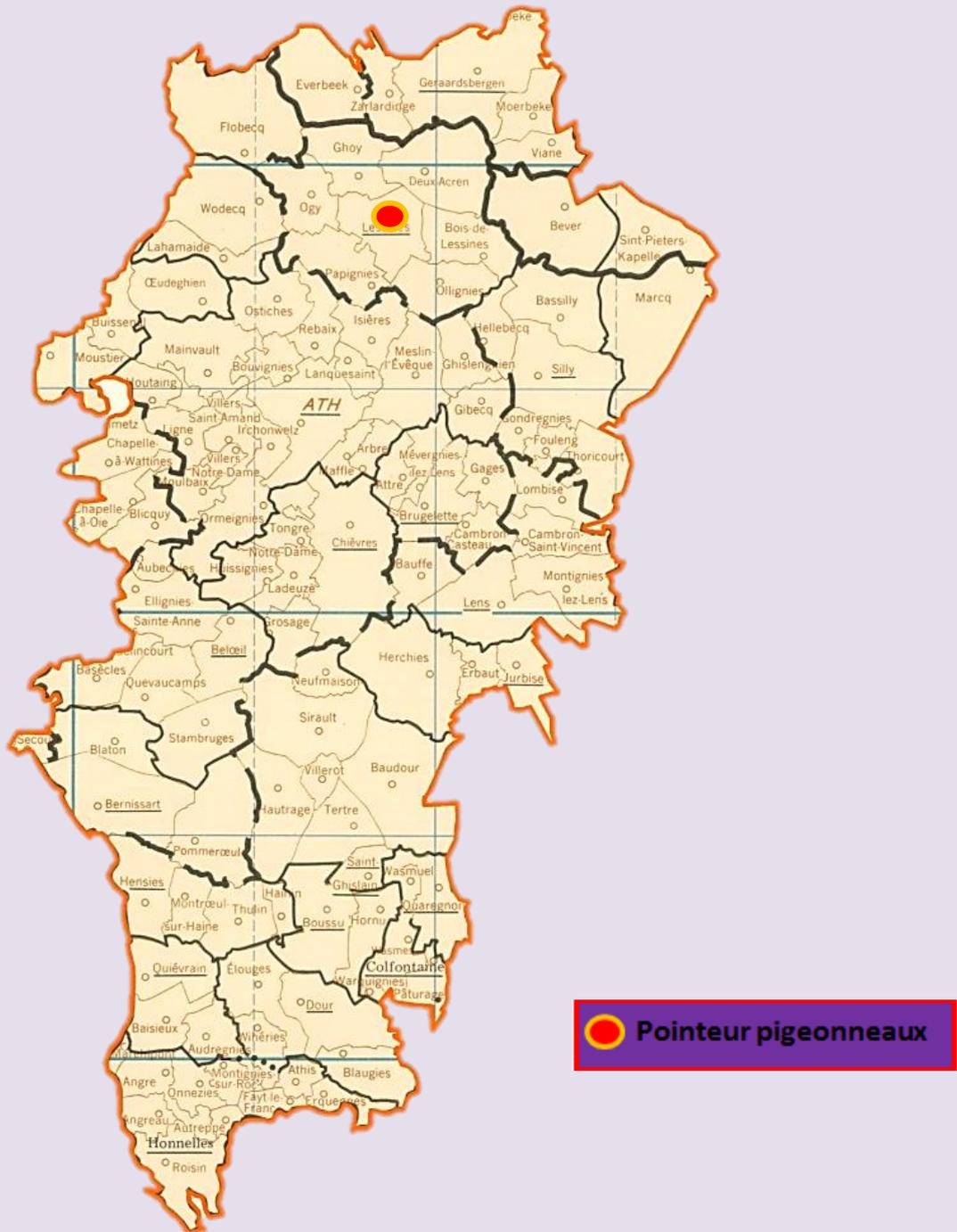
Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué. Il est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement.

Une analyse sommaire :

- un contingent de nouveau des plus discrets
- la part belle au fond
- deux des trois clôtures des doublages par gain et perte
- des écarts dans les déroulements
- le pointeur : **Aurore Delhez, de Lessines, auteure d'un top 7.**



Localisation du pointeur



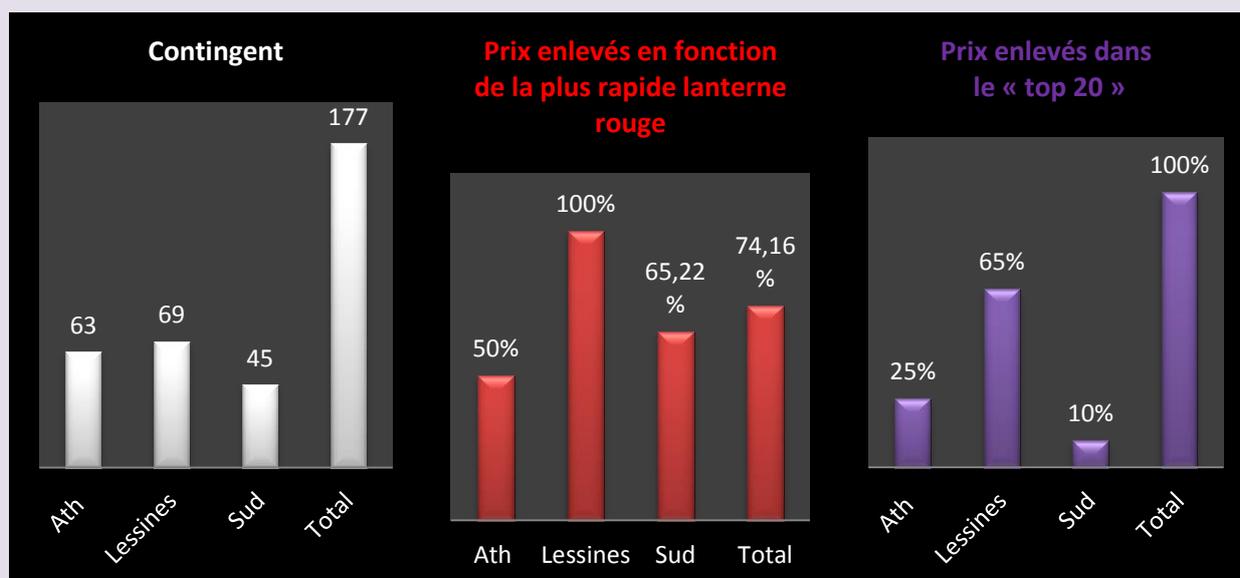
Jeunes : 177.

1 Delhez Aurore, Lessines (18), 140.036 km, 1934.19. 2 Delhez Aurore (2), 1931.97. 3 Delhez Aurore (3), 1931.08. 4 Delhez Aurore (4), 1931.08. 5 Delhez Aurore (5), 1928.42. 6 Delhez Aurore (6), 1927.54. 7 Delhez Aurore (7), 1920.49. 8 De Groote Danny, Everbeek (8), 144.297 km, 1908.69. 9 Roels Antoon, Overboelare (16), 145.835 km, 1901.78. 10 Roels Antoon (2), 1900.95...

Lanterne rouge (par 2) : GP.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	63	GP	16	50	5	25
Lessines	69	917.04	35	100	13	65
Sud	45	GP	15	65,22	2	10
Total	177		66	74,16	20	100



PETITE VITESSE : NOYON

- *Lâcher : 10h45.*

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale et des doublages facultatifs.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. .

Une analyse sommaire :

- *la prudence a prévalu : - 236 pigeons*
- *deux jeunes... de Wadelincourt à plus de 2000 m*
- *la palme aux Leturcq-Duponchelle, de Wadelincourt .*



Localisation du pointeur

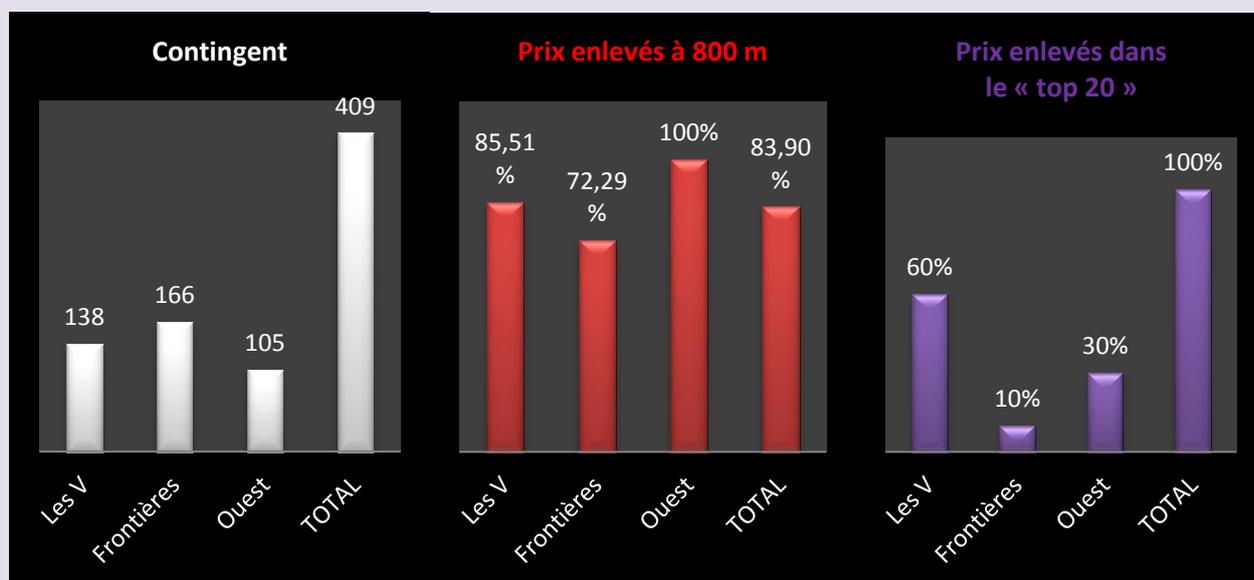


Jeunes : 448.

1 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (4), 116.876 km, 2018.58. 2 Murez-Marichal, Wadelincourt (3), 117.194 km, 2007.31. 3 Tresegnie Patrick, Lessines (60), 139.424 km, 1954.08. 4 Francois Jean-Claude, Thumaide (28), 116.550 km, 1947.74. 5 Tresegnie Patrick (2), 1947.71. 6 Botquin Yvon, Leuze (10), 122.545 km, 1939.51. 7 Fontaine P/F, Basècles (20), 114.954 km, 1935.79. 8 Tresegnie Patrick (3), 1935.10. 9 Fontaine P/F (2), 1933.08. 10 Tresegnie Patrick (4), 1932.41...

Lanterne rouge (par 2) : 1364.61.

Le coin des statistiques – Classification par deux						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés à 800 m		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les V	138	997.82	59	85,51	12	60
Frontières	166	1131.18	60	72,29	2	10
Ouest	105	1364.61	53	100	6	30
TOTAL	409		172	83,90	20	100



PETITE VITESSE : NOYON

- **Lâcher : 10h25.**

Le lâcher montois

Deux composantes définissent le lâcher montois : d'une part, l'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » et, d'autre part, le groupement des Quatre, en d'autres termes Petit-Enghien.

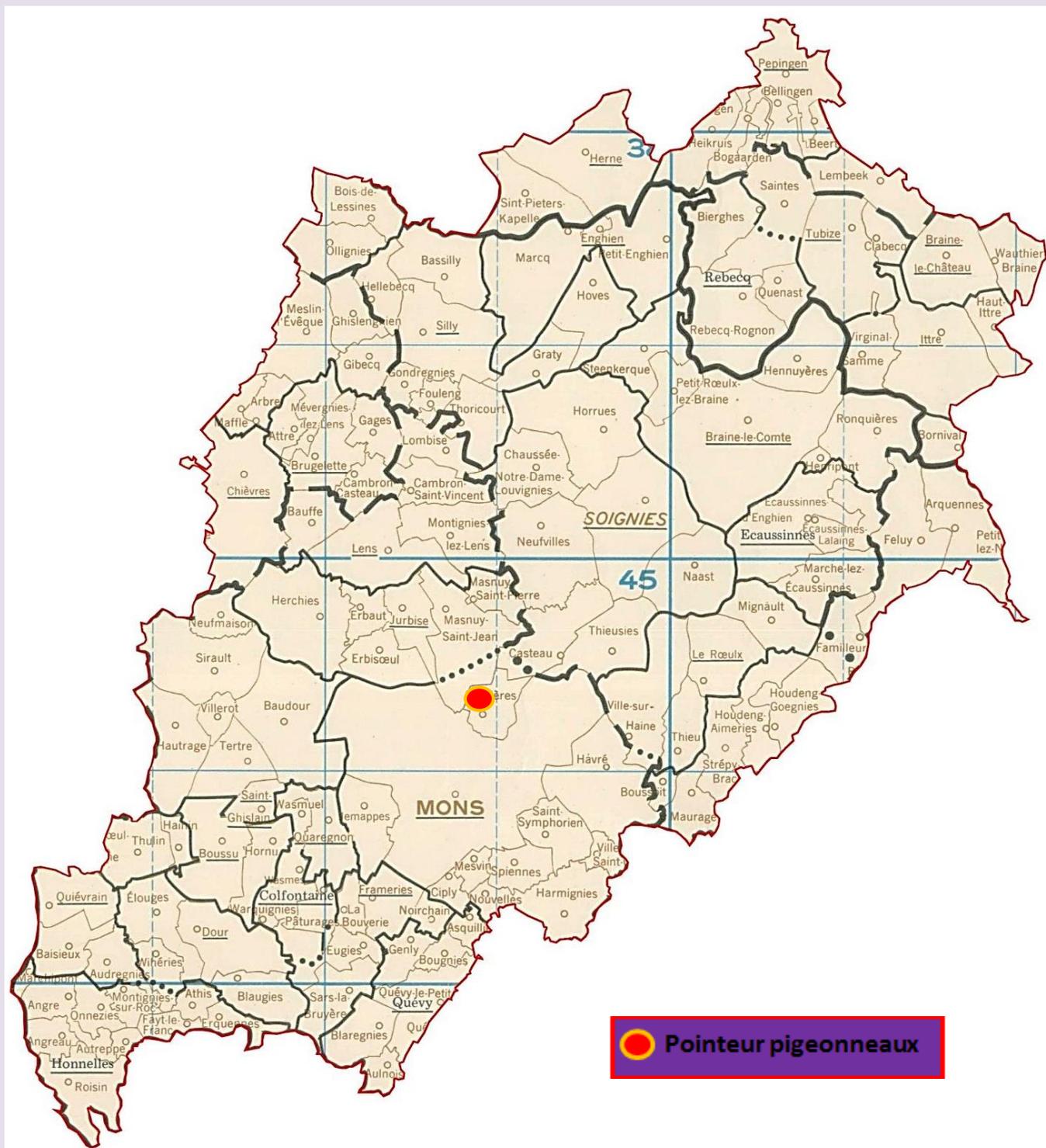
Le Renouveau classe par trois, Bierghes-Saintes par deux à l'instar du Groupement des Quatre.

L'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » se compose de trois doublages auxquels une lettre a été attribuée à savoir la lettre A pour « La Collégiale », la lettre B pour « L'Espoir », la lettre C pour « Le Progrès ». La lettre D est octroyée au « Groupement des Quatre ». Cette lettre permet d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons, peut être remplacée par un chiffre en cas de récidive de classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire :

- un contingent en régression : - 217 pigeons
- deux clôtures à 1200 m, deux par gain et perte
- La Collégiale sur la plus haute marche du podium
- 8 jeunes à plus de 2000 m
- la palme à Jérôme Dewever, de Maisières.

Localisation du pointeur



Jeunes : 345.

1 Dewever Jérôme, Maisières (A-21), 122.115 km, 2061.60. 2 Fixelles Francis, Saintes (C-12), 149.195 km, 2059.93. 3 Verstuyft Marcel, Hoves (C-15), 141.515 km, 2045.99. 4 Verstuyft Marcel (2), 2045.01. 5 Verstuyft Marcel (3), 2044.51. 6 Vaillant Logan, Boussu (B-8), 110.985 km, 2029.60. 7 Vaillant Logan (2), 2027.75. 8 Vandebossche Jean-Pierre, Bierghes (C-6), 147.638 km, 2026.12. 9 Mayeur Willy, Baudour (B-8), 116.161 km, 1996.47. 10 Scaccheti Maric, Hornu (B-15), 113.097 km, 1985.79. 11 Vaillant Logan (3), 1948.23. 12 Vaillant Logan (4), 1941.99. 13 Mayeur Willy (2), 1931.18. 14 Dubru Anthony, Bierghes (C-12), 147.691 km, 1924.93. 15 Christiaens J, Lembeek (D-12), 153.200 km, 1913.39. 16 Nelson-N & V-Loft, Bierghes (C-89), 147.620 km, 1907.11. 17 Nelson-N & V-Loft (2), 1905.46. 18 Deboyer Joseph, Petit-Enghien (D-7), 146.972 km, 1902.96. 19 Nelson-N & V-Loft (3), 1896.89. 20 Scaccheti Maric (2), 1889.57...

Le coin des statistiques – Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	38	GP	6	46,15	1	5
Espoir	149	1245.24	50	100	8	40
Progrès	139	GP	27	57,45	9	45
Enghien	19	1207.41	6	85,71	2	10
Total	345		89	77,39	20	100

